

FORMULAIRE DE RÉCLAMATION PORTANT SUR LE REMPLACEMENT DE CHÂSSIS

Toyota Tacoma (2005 à 2010), Toyota Tundra (2007 à 2008) et Toyota Sequoia (2005 à 2008) (ci-après le ou les « Véhicule(s) automobile(s) en cause »)

Le présent formulaire est requis si vous avez dépensé de l'argent pour le remplacement d'un châssis et si vous n'avez pas déjà été remboursé. Vous devez utiliser le présent Formulaire de réclamation seulement si : (1) vous avez déjà payé vous-même pour le remplacement de châssis de votre Véhicule automobile en cause afin de redresser une situation qui répond au Critère relatif aux perforations provoquées par la rouille indiqué dans le Protocole d'inspection de châssis des Véhicules automobiles en cause pour lequel vous n'avez pas autrement été remboursé et que ces dépenses ont été déboursés avant le 8 juin 2018; (2) vous ne vous êtes pas autrement exclu du Groupe; et (3) vous respectez par ailleurs les modalités et conditions précisées dans le présent Formulaire de réclamation et l'Accord de règlement.

Vous ne pouvez soumettre qu'une seule Réclamation pour chaque Véhicule automobile en cause pour lequel vous demandez un paiement dans le cadre du Règlement dans la présente Action collective. Afin de déterminer si vous êtes un Membre du Groupe admissible ou pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du Règlement, veuillez d'abord consulter le site Web www.reglementchassistoyota.ca. Si vous avez toujours des questions au sujet du processus de réclamation, veuillez composer le 1-866-343-1858.

INSTRUCTIONS POUR REMPLIR LE PRÉSENT FORMULAIRE DE RÉCLAMATION ET POUR SOUMETTRE UNE DEMANDE DE PAIEMENT

- 1) Vous pouvez remplir le présent Formulaire de réclamation en ligne à partir du site Web www.reglementchassistoyota.ca. Lorsque vous tapez votre NIV (numéro d'identification de véhicule) dans la Section I (Renseignements sur le Membre du Groupe et sur le Véhicule automobile en cause) ci-dessous, certaines cases du présent Formulaire de réclamation seront automatiquement remplies. Veuillez vérifier le Formulaire avec soin afin de vous assurer que tous les renseignements sont exacts et que vous avez fourni tous les renseignements manquants. Si vous soumettez une réclamation pour plus d'un Véhicule automobile en cause, vous pouvez photocopier le présent Formulaire de réclamation et joindre une feuille séparée contenant les renseignements demandés, ou, si vous soumettez le présent Formulaire de réclamation en ligne, veuillez cocher la case vous permettant d'inclure des rangées (des lignes) pour plus d'un Véhicule automobile en cause.
- 2) Les mots en Majuscules dans le présent Formulaire de réclamation ont la même signification que ceux compris dans l'Accord de règlement, qui est disponible sur le site Web www.reglementchassistoyota.ca.
- 3) Veuillez taper ou écrire lisiblement à l'encre bleue ou noire. Veuillez ne pas utiliser de surligneurs. En remplissant le présent Formulaire, veuillez fournir **tous** les renseignements demandés, joindre les documents à l'appui, tel que précisé ci-dessous, et signer le Formulaire de réclamation.
- 4) **Votre Formulaire de réclamation rempli doit être soumis électroniquement (en cliquant sur le bouton « Soumettre le Formulaire de réclamation » dessous) au plus tard le 19 novembre 2018 (sous réserve de l'approbation par les Tribunaux) ou par la poste (le cachet de la poste faisant foi) au plus tard le 19 novembre 2018 (sous réserve de l'approbation par les Tribunaux). Le Formulaire de réclamation rempli peut être soumis électroniquement à partir du site Web www.reglementchassistoyota.ca, ou transmis par courriel à ReglementChassisToyota@crawco.ca ou transmis par la poste à :**

**Règlement portant sur les châssis des véhicules automobiles Toyota
a/s de Crawford - Services des actions collectives
Pièce 3-505, 133, rue Weber Nord,
Waterloo (ON) N2J 3G9
Télécopieur : 1-888-842-1332**

Toyota et/ou l'Administrateur des réclamations et des avis relatifs au Règlement ne sont pas responsables du courrier mal livré, perdu, illisible, endommagé, détruit ou autrement non reçu, y compris, sans s'y limiter, toute réponse à des demandes de vérification.

5) **Vous devez lire, signer et dater la Section II (Attestation) qui suit.**

SI VOUS SOUMETTEZ UN FORMULAIRE DE RÉCLAMATION EN LIGNE, VOUS N'AVEZ PAS À SOUMETTRE DE FORMULAIRE DE RÉCLAMATION EN VERSION PAPIER.

Si vous ne remplissez pas en temps opportun toutes les parties pertinentes du Formulaire de réclamation, votre Réclamation pourrait être refusée et vous ne recevrez aucun paiement en espèces pour votre réclamation. L'Administrateur des réclamations et des avis relatifs au Règlement a le droit d'exiger la vérification de l'admissibilité, et de toute autre documentation supplémentaire requise pour le traitement de la réclamation.

SECTION I : Renseignements relatifs au Membre du Groupe et au Véhicule automobile en cause		
Nom de famille	Prénom	Initiale du second prénom
Numéro d'identification de véhicule (NIV) :	Numéro de téléphone :	
Marque, modèle et année-modèle du véhicule		
Adresse municipale		
Ville :	Province / Territoire :	Code postal :
Adresse électronique : _____ @ _____ . _____		

SECTION II : Renseignements au sujet de la réclamation

1. Avez-vous engagé des frais pour le remplacement de châssis de votre Véhicule automobile en cause pour corriger un problème de perforation provoquée par la rouille qui satisfait le Critère relatif aux perforations provoquées par la rouille, frais qui n'ont autrement pas été remboursés?

- Non
 Oui

Si vous avez répondu « Non » à la question 1, vous ne pouvez pas présenter de réclamation.

Si vous avez répondu « Oui », veuillez répondre à ce qui suit :

REMPACEMENT DE CHÂSSIS

La meilleure façon de démontrer vos frais pour un remplacement de châssis qui répond au Critère relatif aux perforations provoquées par la rouille est de joindre la ou les facture(s) ou tout autre document indiquant ce qui suit :

- La preuve de propriété, qui comprend le NIV, la marque et le modèle
- La date de remplacement de châssis
- Le type de remplacement de châssis effectué (pièces remplacées, condition et cause)
- La preuve de paiement et montant total (pour les pièces et le service)
- Le nom, adresse et numéro de téléphone de l'établissement où le travail de remplacement a eu lieu

Toyota et/ou l'Administrateur des réclamations et des avis relatifs au Règlement ne sont pas responsables du courrier mal livré, perdu, illisible, endommagé, détruit ou autrement non reçu, y compris, sans s'y limiter, toute réponse à des demandes de vérification.

FACTURE n° 1	
Numéro de commande du remplacement (s'il y a lieu) :	Montant payé pour le remplacement :
	\$
Date du remplacement :	
Nom, Ville et Province / Territoire du concessionnaire ou du mécanicien où le remplacement a eu lieu :	
Nom : _____	
Ville : _____ Province / Territoire : _____ Code postal : _____	
Description du remplacement :	
Autre/Veuillez préciser (s'il y a lieu) :	

FACTURE n° 2 (s'il y a lieu)	
Numéro de commande du remplacement (s'il y a lieu) :	Montant payé pour le remplacement :
	\$
Date du remplacement :	
Nom, Ville et Province / Territoire du concessionnaire ou du mécanicien où le remplacement a eu lieu :	
Nome : _____	
Ville : _____ Province / Territoire : _____ Code postal Code: _____	
Description du remplacement :	
Autre/Veuillez préciser (s'il y a lieu) :	

Toyota et/ou l'Administrateur des réclamations et des avis relatifs au Règlement ne sont pas responsables du courrier mal livré, perdu, illisible, endommagé, détruit ou autrement non reçu, y compris, sans s'y limiter, toute réponse à des demandes de vérification.

FACTURE n° 3 (s'il y a lieu)	
Numéro de commande du remplacement (s'il y a lieu) :	Montant payé pour le remplacement :
	\$
Date du remplacement :	
Nom, Ville et Province / Territoire du concessionnaire ou du mécanicien où le remplacement a eu lieu :	
Nom : _____	
Ville : _____ Province / Territoire : _____ Code postal : _____	
Description du remplacement :	
Autre/Veuillez préciser (s'il y a lieu) :	

SECTION III : Attestation

Je déclare ou affirme, sous peine de parjure conformément aux lois du Canada, que les renseignements figurant dans le présent Formulaire de réclamation sont véridiques, exacts et complets, que je peux faire cette réclamation et que j'ai la compétence de soumettre le présent Formulaire de réclamation. Je comprends que mon Formulaire de réclamation peut être sujet à un audit, une vérification et un examen de la Cour.

SIGNATURE : _____

DATE : _____

Veuillez cocher cette case si vous remplissez votre Formulaire de réclamation par voie électronique. Ceci représente votre signature.

Vous devez indiquer la date ci-haut.

Les Formulaires de réclamation doivent être transmis par voie électronique ou transmis par la poste (le cachet de la poste faisant foi) au plus tard le 19 novembre 2018 (sous réserve de l'approbation par les Tribunaux). Avez-vous des questions? Veuillez consulter le site www.reglementchassistoyota.ca ou composer le numéro de téléphone sans frais **1-866-343-1858**

SOUMETTRE LE FORMULAIRE DE RÉCLAMATION